



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le mercredi 13 décembre 2017 à
19h à l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Robert Chartier, conseiller n° 1
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2 (Arrivée au point 3.1. Participe au
vote à compter de la résolution No 207-1217)
Loren Allen, conseiller n° 3 (Arrivée au point 3.1. Participe au vote à
compter de la résolution No 207-1217)
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
formant quorum sous la présidence de Jacques Drolet, maire.

Est absent :

Cedric Briggs, conseiller n° 6

Est également présent :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE CONVOCATION**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADMINISTRATION**
 - 3.1. BMO – Entente annuelle – Frais de service
 - 3.2. Infotech – Banque d'heures
4. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 4.1. Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) –
Surlargeur des accotements de la route 243 – Demande
d'aide financière
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

1. AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la
présente séance a été signifié à tous les membres du conseil
conformément à la loi.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum,
l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire à 19h.

n°206-1217 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le
conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'adopter l'ordre du jour
présenté.

Adopté à l'unanimité



Arrivées de monsieur Loren Allen à 19h04 et de monsieur Jean-Pierre Pouliot à 19h05.

3. ADMINISTRATION

n°207-1217

3.1 BMO - ENTENTE ANNUELLE - FRAIS DE SERVICE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu de reporter ce point à une prochaine séance.

Adoptée à l'unanimité.

n°208-1217

3.2 INFOTECH - BANQUE D'HEURES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu :

- d'accepter la proposition d'Infotech pour une banque de 26 h au montant de 1960 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

Adoptée à l'unanimité.

4. LOISIRS ET CULTURE

n°209-1217

4.1.FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) - SURLARGEUR DES ACCOTEMENTS DE LA ROUTE 243 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu :

- d'autoriser le directeur général ou le responsable du service d'urbanisme et inspecteur municipal à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour la réalisation d'une surlargeur afin de permettre la création d'une bande cyclable en bordure de la route 243 et à signer les documents relatifs à cette demande;
- de nommer Jean-François Grandmont à titre de principal gestionnaire et Michael Ferland à titre de responsable du projet.

Adoptée à l'unanimité.



5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

n°210-1217 **6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19h15.

Jean-François Grandmont
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Jacques Drolet
Maire

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL AURA LIEU LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017 à 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.